



moins de **26 ans**

T'es jeune et tu fais
PAS d'**CIF** !?

Vérifier le calendrier de délai dépôt

Vous êtes un jeune de moins de 26 ans

en contrat CDD

vous avez un projet de formation et souhaitez obtenir le financement d'un CIF-CDD, pour cela, vous devez avoir travaillé :

- 12 mois consécutifs ou non en qualité de salarié, quelle que soit la nature du contrat de travail dans les 5 dernières années.
- Dont 4 mois consécutifs ou non, au cours des 12 derniers mois en contrat de travail à durée déterminée dans une ou plusieurs entreprises, **y compris en contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage**. Le dernier contrat CDD doit avoir eu lieu dans l'une de nos entreprises adhérentes.

Vous pouvez suivre une formation

de votre choix en fonction des règles définies par l'Unagecif.
La durée de ce CIF est plafonnée :

- à un an s'il s'agit d'une formation continue et à temps plein ;
- à 1 200 heures pour une formation discontinuée et/ou à temps partiel.
- **Attention l'action de formation doit débiter au plus tard 12 mois après le terme du contrat.**

Financée par l'UNAGECIF

Contactez-nous sur www.unagecif.org ou au 01.44.70.74.74 afin d'obtenir un dossier de prise en charge.

Et bénéficier d'un accompagnement

Un premier niveau d'information vous sera communiqué par téléphone.

Nos conseillers peuvent vous accompagner en entretien individuel dans votre réflexion sur la construction de votre projet et sur le choix de la formation la plus pertinente.

Nous vous proposons également la possibilité de financer un congé pour réaliser un Bilan de Compétences, une Validation des Acquis de l'Expérience.

48, Boulevard des Batignolles
75017 Paris
Tél : 01 44 70 74 74
www.unagecif.org

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Jeudi
9h à 12h30 - 13h30 à 17h00
Vendredi
9h à 12h30 - 13h30 à 16h30